

# NOUVELLE ESCALADE RÉPRESSIVE À L'ENCONTRE DE MILITANTS ÉCOLOGISTES DANS LE TARN

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 1<sup>ER</sup> MARS 2024

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) exprime sa plus vive inquiétude au regard des méthodes de maintien de l'ordre et d'expulsion mises en œuvre à l'encontre des défenseur-e-s de l'environnement, dits « les Ecureuils », qui occupent des arbres sur le chantier de l'A69 dans le Tarn.

Nos militantes et militants sur le terrain observent, depuis la mise en place de la Zad sur le site de la "Crem'Arbre" (Saïx) contre le projet autoroutier de l'A69, une répression et une criminalisation de ce mouvement de plus en plus fortes prenant plusieurs formes :

- des entraves au droit d'observer des observatrices et observateurs indépendants, malgré leur statut reconnu par l'ONU et le Conseil d'Etat reconnaissant la nécessité d'y conformer le schéma national du maintien de l'ordre (SNMO) ;
- des entraves à la liberté de la presse, exercées par la gendarmerie nationale qui empêche les journalistes d'accomplir leur travail en les tenant à distance ;
- une disproportion des moyens mis en place, caractérisée par un escadron complet de gendarmerie stationné en permanence depuis le début des opérations d'expulsion, appuyé par deux véhicules blindés de type « Centaure » ;
- un usage immoderé de la force face à quelques dizaines de manifestantes et manifestants écologistes au plus fort des tensions : grenades explosives, nouveaux lanceurs de balles de défense, usage important des gaz lacrymogènes ;
- des comportements contraires à l'éthique des représentants de l'Etat exerçant la force publique rapportés par de nombreux témoins (insultes, menaces et gardes à vue visant à humilier...) ;
- une obstruction clairement observée et documentée à l'accès aux secours par la gendarmerie, les CRS et les pompiers.

La LDH est particulièrement inquiète de ces constats, d'autant qu'ils font directement échos à des situations qu'elle a déjà dénoncées par le passé et qui ont conduit à des drames, comme à Sivens avec la mort de Rémi



Fraisse ou plus récemment à Sainte-Soline où plusieurs personnes ont été grièvement blessées.

## COMMUNIQUÉ

Elle s'associe donc également aux [conclusions de Michel Forst](#), rapporteur spécial des Nations unies sur les défenseurs de l'environnement au titre de la convention d'Aarhus, à la suite de sa visite des 22 et 23 février 2024, et demande au ministre de l'Intérieur et aux pouvoirs publics de donner toutes instructions pour qu'il soit immédiatement mis fin aux mises en danger des défenseur-e-s des droits en matière d'environnement.

La LDH appelle l'ensemble des responsables publics, notamment ceux liés au projet autoroutier, à la retenue dans leur expression sur celles et ceux qui défendent des droits en matière d'environnement engagés dans le mouvement de protestation contre le chantier.

Enfin, elle demande au gouvernement, qui porterait une lourde responsabilité en cas de nouveau drame, d'adopter au plus vite les mesures d'apaisement nécessaires à un débat démocratique, dans la volonté affichée d'éviter que la tragédie ne se répète.

